



*expertise comptable*

## Association AIDA LE THEATRE

*54 Rue Joubert*

*89000 AUXERRE*

### COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020



SAS au capital de 200 000 € - 300 600 657 RCS DIJON - [www.capec.fr](http://www.capec.fr)  
CAPEC - 1A rue du Golf - 21800 QUETIGNY - Tél 03 80 48 11 11  
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

NF EN ISO 9001:2015

A S C I I

CERTIFICAT 2000 - XCIV.

QUALITATEM

[www.ascii-qualitem.fr](http://www.ascii-qualitem.fr)

# Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit  
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
<b>Association AIDA LE THEATRE</b>	<b>40294043100016</b>	<b>9001Z</b>
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
<b>54 Rue Joubert</b>		
<b>89000 AUXERRE</b>		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 €x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	<b>Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065</b>	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Direction Générale des Finances Publiques

# IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01092019** et clos le **31082020** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **AUXERRE**  
 8 rue des Moreaux  
 89010 AUXERRE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

Association **AIDA LE THEATRE**  
 54 Rue Joubert

Identification du destinataire : **89000 AUXERRE**

<b>652</b>	<b>306181</b>	<b>40294043100016</b>
Insp. IFU	N° dossier	N° Siret

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

**B ACTIVITE**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
**Théâtre**  
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %  Bénéfice imposable au taux de 28%  Bénéfice imposable au taux de 15%  Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)  **3 533**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

**2 Plus-values** Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme imposables au taux de 19%  Autres plus-values imposables au taux de 19%  Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%  Plus-values exonérées art.238 quindecies

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A  Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art.44 septies  Zones franches d'activité art.44 quaterdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies  Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15%

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

**1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt** Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

**2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **CADOR**

**OGA/OMGA**  **Visueur conventionné**

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : **CAPEC BF** **16 Bd Lyautey** **89000 AUXERRE** **03.86.51.42.21**

**I**

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément

A Auxerre le 14/12/2020 Signature et qualité du déclarant **George BASSAN** Présidente

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification, un droit de suppression des données et un droit de portabilité des données.



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

**Association AIDA LE THEATRE**  
**31082020**

**J DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Formulaire obligatoire (article 54 quater  
du Code général des impôts)**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise **Association AIDA LETHEATRE**du **01092019**Adresse **54 Rue Joubert****89000 AUXERRE**au **31082020**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	KECHKEGUIAN Pierre	Directeur	7 rue Hubert Fabureau		89000	AUXERRE		
2	CLEMENT Claire	Responsable communication	Route de Chablis		89270	VERMENTON		
3	DESNOYERS Guillaume	Régisseur général	13 avenue de Grattery		89000	AUXERRE		
4	DAMERON Barbara	Chargée Accueil Resp.	8 rue de Brichoux		89000	AUXERRE		
5	TISSIER DUSSAULT Maud	Responsable administratif	38 rue du Milieu		89110	VILLIERS SUR THOLON		
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	60 297							60 297
2	28 883							28 883
3	37 793							37 793
4	28 037							28 037
5	37 730							37 730
6								
7								
8								
9								
10								
**	192 741							192 741

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
<b>Total</b>		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE ( v. notice ① ) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice .....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	192 741	- de l'exercice ..... ⑩	(3 533)
- de l'exercice précédent ⑩	205 524	- de l'exercice précédent ⑩	(3 426)
Nom et qualité du signataire George BASSAN Présidente		A Auxerre....., le 14/12/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>54 Rue Joubert</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>4 0 2 9 4 0 4 3 1 0 0 0 1 6</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, <b>31082020</b>						
		N-1 <b>31082019</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 425	AC	13 425		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	686	AQ	686		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 340	AS	37 674	7 665	3 292
		Autres immobilisations corporelles	AT	25 307	AU	22 289	3 018	3 204
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>84 758</b>	BK	<b>74 075</b>	<b>10 683</b>	<b>6 496</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	1 779	BU	1 779	1 912	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	981	BW	981	465		
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 745	BY	3 745	15 217	
		Autres créances (3)	BZ	209 690	CA	209 690	236 908	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	204 787	CG	204 787	86 647		
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	45 495	CI	45 495	46 175		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>466 476</b>	CK	<b>466 476</b>	<b>387 325</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>551 234</b>	IA	<b>74 075</b>	<b>477 160</b>	<b>393 821</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise <b>Association AIDA LE THEATRE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... )	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 634
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	
	Report à nouveau	DH	22 907
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(5 224)</b>
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>25 318</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	53 000
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>53 000</b>
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 884
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 100
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 284
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	28 042
Compte régul.	EB	283 532	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>398 842</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>477 160</b>	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	396 958	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	363 280	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 169	FB	FC	4 169	4 961	
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE	FF			
		FG	170 569	FH	FI	170 569	220 756	
		FJ	<b>174 738</b>	FK	FL	<b>174 738</b>	<b>225 718</b>	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	957 759	967 732	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	22 998	6 207	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 971	256	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>FR</b>	<b>1 165 466</b>	<b>1 199 912</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	2 895	3 920	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	133	(853)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	527 770	559 998	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	9 001	9 702	
	Salaires et traitements *				FY	420 157	421 115	
	Charges sociales (10)				FZ	133 701	178 728	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	4 154	3 909
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	53 000		
	Autres charges (12)				GE	22 135	27 034	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>GF</b>	<b>1 172 945</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						<b>GG</b>	<b>(7 479)</b>	<b>(3 641)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	216	270
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP</b>	<b>216</b>	<b>270</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	717	521
	Différences négatives de change					GS	2	2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU</b>	<b>718</b>	<b>524</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>	<b>(503)</b>	<b>(254)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	<b>(7 981)</b>	<b>(3 895)</b>

Désignation de l'entreprise <b>Association AIDA LE THEATRE</b>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	3 276	5 260
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	<b>3 276</b>	<b>5 260</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	518	620
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	<b>518</b>	<b>620</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	<b>2 758</b>	<b>4 641</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	<b>1 168 958</b>	<b>1 205 442</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	<b>1 174 181</b>	<b>1 204 696</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>			HN	<b>(5 224)</b>	<b>746</b>
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
			IG		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	A1	22 998	6 207
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13)	A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	21 779	26 782	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	518	3 276		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/08/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE STATIONNEMENT TRAFIC	20	
AMENDE STATIONNEMENT TRAFIC	20	
SOLDE FOURNISSEURS	478	
ANNULATION PROVISION		3 276
<b>Totalisation</b>	<b>518</b>	<b>3 276</b>

\* (Ne pas reporter, le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise <b>Association AIDA LE THEATRE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	13 425	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Com- posants	M2		KP	686	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Com- posants	M3		KS	38 543	KT		KU	6 796	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 677	KW		KX	962	
		Matériel de transport *				KY	7 665	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 139	LC		LD	583	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	<b>TOTAL III</b>				LN	67 711	LO		LP	8 341		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
<b>TOTAL IV</b>				LQ		LR		LS				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	81 136	ØH		ØJ	8 341			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		3		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	13 425	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	686	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	45 340	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	2 639	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	7 665	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	4 719	MT	15 003	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	4 719	NH	71 333	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ		NK		2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	4 719	ØL	84 758	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : **31 08 2020**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **Association AIDA LE THEATRE** Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10</b> <b>TO TAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	13 425	PF		PG		PH	13 425
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	686	PW		PX		PY	686
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	35 251	QA	2 423	QB		QC	37 674
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	1 677	QE	173	QF		QG	1 850
	Matériel de transport		QH	7 665	QI		QJ		QK	7 665
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	15 935	QM	1 557	QN	4 719	QO	12 774
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>			QU	61 215	QV	4 154	QW	4 719	QX	60 649
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN	74 640	ØP	4 154	ØQ	4 719	ØR	74 075
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9	S1	S2		S3	
Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7		S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2		U3	U4	U5		U6	
	Matériel de transport	U8	U9		V1	V2	V3		V4	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7		V8	V9	W1		W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6	W7	W8		W9	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL					NM				NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NT	NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP			SR	

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	53 000
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	53 000	TW	TX	53 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
			6E	6F	6G	6H
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
			9U	9V	9W	9X
	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	UB	53 000	UC	UD	53 000
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	53 000	UF		
		UG		UH		
		UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

## 2056 - Détail des autres provisions pour risques et charges au 31/08/2020

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
PROVISION RISQUE RUPTURE CONVENTIONNELLE SALARIE		53 000		53 000
<b>Totalisation</b>		<b>53 000</b>		<b>53 000</b>



Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	3 745	3 745		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieure- prêtés ou remis en garantie * ( UO ) ment constituée * )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	78	78		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	2 865	2 865		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 518	18 518	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	188 229	188 229		
	Charges constatées d'avance		VS	45 495	45 495		
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>258 930</b>	<b>258 930</b>	VV
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 100	60 100			
Personnel et comptes rattachés		8C	6 844	6 844			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 700	15 700			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 880	1 880		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	860	860		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	28 042	28 042			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	283 532	283 532			
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>396 958</b>	<b>396 958</b>		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LETHEATRE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31082020</b>		
<b>I. REINTEGRATIONS</b>						<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	1 172	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	40	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ	40	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7
	REGIMES PARTICULIERS D'IMPOSITIONS DIFFERÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)			SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								<b>TOTAL I</b>	<b>1 690</b>	
<b>II. DEDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A									
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									
	Majoration d'amortissement *									
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	
		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB
		Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
<b>III. RESULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>	<b>5 224</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
<b>RESULTAT FISCAL BENEFICE</b> (ligne XN) ou <b>DEFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)						XN		<b>0</b>		
						XJ		<b>3 533</b>		
						XL				
						XO		<b>3 533</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/08/2020

Libellé	Montant
Réintégrations diverses	478
<b>Totalisation</b>	<b>478</b>

Désignation de l'entreprise <b>Association AIDA LE THEATRE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	160 319	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	160 319	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	3 533	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	163 853	
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>												Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	22 162	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	746		Dividendes		ZD												
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE													
					Report à nouveau	ZF													
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>22 907</b>			ZG	22 907												
							<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>22 907</b>										
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>																			
												Exercice N :		Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7	54 780	YQ	34 953														
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR															
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS															
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	239 875		268 817												
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) et de copropriété	J8	57 614	XQ	62 714		65 309												
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	285														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	17 953		14 692												
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV															
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	206 943		211 181												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	<b>527 770</b>		<b>559 998</b>												
	IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW														
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	9 001		9 702												
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	<b>9 001</b>		<b>9 702</b>													
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	34 222		41 844												
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	52 152		56 787												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *			ØB	420 284														
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS															
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK			%												
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)														
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL											
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC											
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO											
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LETHEATRE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(B)	(Ventilation par taux)	(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## 2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/08/2020

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
ORDINATEUR AC 12/07/2013	828		828									
ORDINATEUR PO 24/12/2013	745		745									
LIFEBOOK A512 S 31/05/2014	765		765									
ORDI TECHN +MI 15/06/2015	781		781									
DISQUE DUR POR 15/12/2015	320		320									
SWITCH 15/12/2015	150		150									
ORDI LENOVO THI 17/01/2017	1 130		1 130									
<b>Totalisation</b>	<b>4 719</b>		<b>4 719</b>									

Désignation de l'entreprise : Association AIDA LE THEATRE Néant  \*

**A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
N - 8					
N - 9					
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : Association AIDA LE THEATRE Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du C GI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>Association AIDA LE THEATRE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01092019</b>		et clos le : <b>31082020</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	13	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	174 738	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	695	
<b>TOTAL 1</b>		OX	<b>175 433</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	9 971	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	957 759	
Variation positive des stocks	OD	351	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>		OM	<b>968 081</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	310 008	
Variation négative des stocks	OQ	484	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	157 942	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	30	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	22 135	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>		OJ	<b>490 599</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG 652 915</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	652 915
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EY	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	175 433	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	13	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/09/2019	GZ 31/08/2020
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **31|08|2020** N° SIRET **40294043100016**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **Association AIDA LE THEATRE**

ADRESSE ( voie ) **54 Rue Joubert**

CODE POSTAL **89000** VILLE **AUXERRE**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
---	----	--	----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4
---	----	--	----

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Liberté-Egalité-Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2069-RCISD  
(2020)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
**REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/08/2020 Au titre de l'année civile 2019 Néant

Dénomination de l'entreprise	Association AIDA LE THEATRE	N° Siren :402940431
Adresse	54 Rue Joubert	89000 AUXERRE

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés  PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

**I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE**


Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)  
Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

**II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE**


Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

**PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)**

**III - CAS PARTICULIERS**

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N


Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois


**IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux**

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.